

Comment financer sa formation professionnelle ?

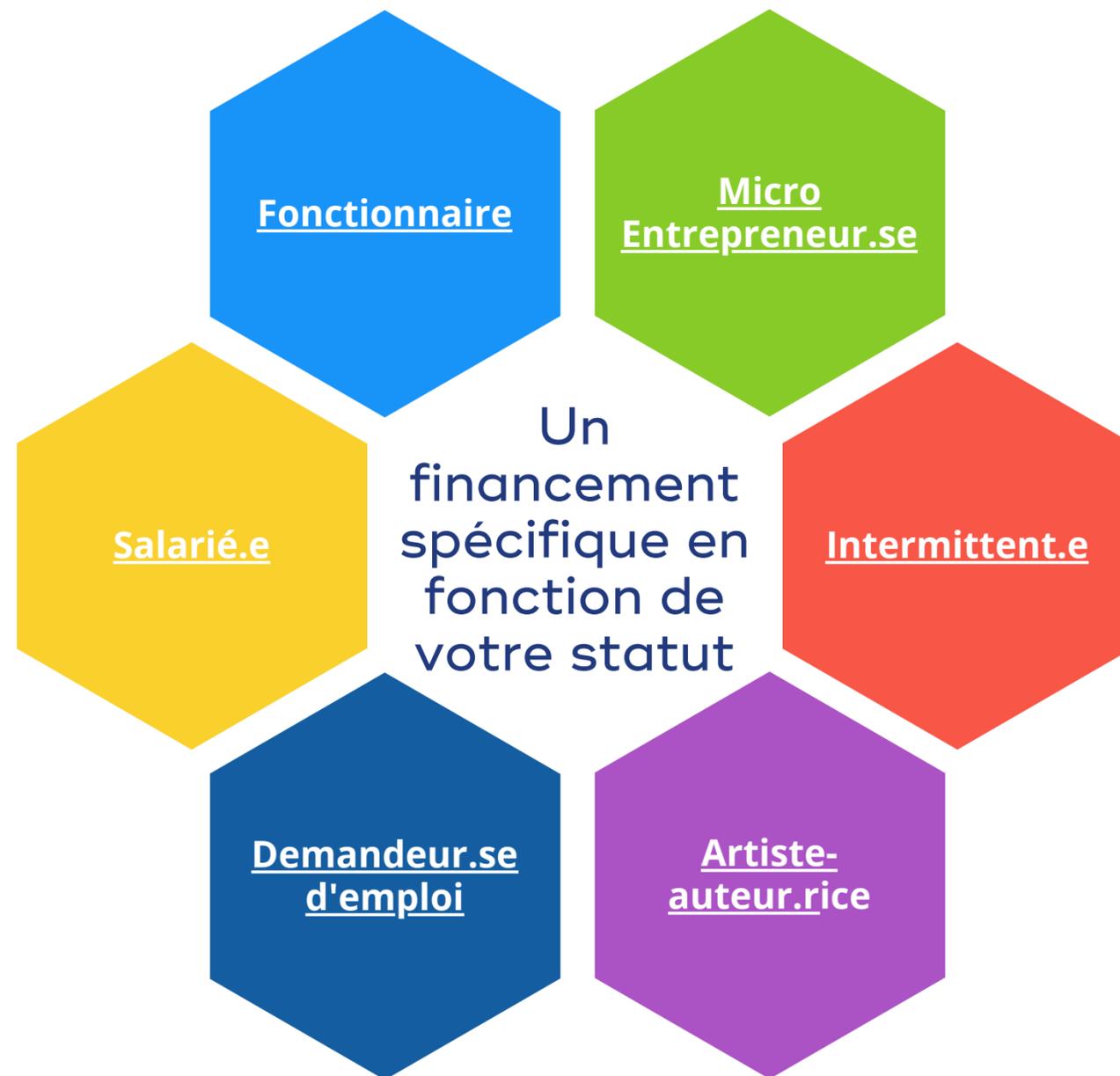
CONTACT

formations@ecopia.fr | 09 51 95 91 30



ÉCOP!A
l'art
pour changer
le monde

Accédez à toutes les informations que vous recherchez en cliquant sur le statut qui vous concerne



"La formation professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les actifs : salariés, indépendants, chefs d'entreprise ou demandeurs d'emploi. Elle permet de se former tout au long de son parcours professionnel, pour développer ses compétences et accéder à l'emploi, se maintenir dans l'emploi ou encore changer d'emploi/métier, engager une reconversion professionnelle."

site du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

MonCompteFormation

- demandez le lien spécifique à chaque formation à ÉCOPIA pour vérifier le financement possible de la formation
- allez sur le lien et vérifiez si le montant de votre CPF peut financer la formation

Financement partiel

- si le montant de votre CPF ne suffit pas à financer la formation, il peut être mobilisé en complément d'un financement personnel (suivre la démarche du financement complet)

financement possible

CPF

Micro entrepreneur.se

Financement complet

- créez votre compte
- remplissez et envoyez le formulaire de demande de mobilisation de votre CPF



Attention, le dossier doit être envoyé minimum 11 jours avant l'entrée en formation
Attention, plusieurs démarches sont nécessaires et la durée de validité de chacune est limitée.

FIF PL

Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux

FIF PL

AGEFICE

Fond d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services

AGEFICE

OPCO
Opérateurs de
Compétences



3 pour le
secteur

FAFCEA

Fond d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale

FAFCEA

Pour trouver votre OPCO, munissez-vous de votre code NAF / APE et allez sur OPCO.fr 

retour au sommaire



MonCompteFormation

- demandez le lien spécifique à chaque formation à ÉCOPIA pour vérifier le financement possible de la formation
- allez sur le lien et vérifiez si le montant de votre CPF peut financer la formation

Financement partiel

- si le montant de votre CPF ne suffit pas à financer la formation, il peut être mobilisé en complément d'un financement personnel (suivre la démarche du financement complet)

CPF

financement possible

Intermittent.e

AFDAS _ conditions d'accès

- ancienneté de 2 ans (à compter du 1er jour travaillé en tant qu'intermittent)
- volume d'activité minimum selon la catégories professionnelle

Plan de développement des compétences

AFDAS _ le dossier

- demandez un devis et un programme auprès d'ÉCOPIA
- saisissez votre demande de prise en charge sur votre espace dédié
- joindre le devis, le programme, votre CV et une lettre de motivation

AFDAS



OPCO* de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs

Guide utilisateur **Afdas.** 

Pour trouver votre OPCO, munissez-vous de votre code NAF / APE et allez sur OPCO.fr 

Financement complet

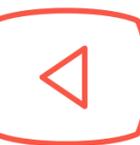
- créez votre compte
- remplissez et envoyez le formulaire de demande de mobilisation de votre CPF



Attention, le dossier doit être envoyé minimum 11 jours avant l'entrée en formation
Attention, plusieurs démarches sont nécessaires et la durée de validité de chacune est limitée.

* Opérateur de Compétences

retour au sommaire



MonCompteFormation

- demandez le lien spécifique à chaque formation à ÉCOPIA pour vérifier le financement possible de la formation
- allez sur le lien et vérifiez si le montant de votre CPF peut financer la formation

Financement partiel

- si le montant de votre CPF ne suffit pas à financer la formation, il peut être mobilisé en complément d'un financement personnel (suivre la démarche du financement complet)

CPF

financement possible

Artiste Auteur.rice

Financement complet

- créez votre compte
- remplissez et envoyez le formulaire de demande de mobilisation de votre CPF



Attention, le dossier doit être envoyé minimum 11 jours avant l'entrée en formation
Attention, plusieurs démarches sont nécessaires et la durée de validité de chacune est limitée.

AFDAS _ Informations pratiques

- saisie en ligne de votre demande de prise en charge
- modalité de prise en charge des frais de transports et d'hébergement
- formulaire de demande de remboursement

Votre accès à la formation

AFDAS _ conditions d'accès

- demandez un devis et un programme auprès d'ÉCOPIA
- saisissez votre demande de prise en charge sur votre espace dédié
- joindre le devis, le programme, votre CV et une lettre de motivation



Attention, les démarches doivent être faites minimum 3 semaines avant le début de la formation

AFDAS

OPCO* de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs

* Opérateur de Compétences

retour au sommaire



MonCompteFormation

- demandez le lien spécifique à chaque formation à ÉCOPIA pour vérifier le financement possible de la formation
- allez sur le lien et vérifiez si le montant de votre CPF peut financer la formation

Financement partiel

- si le montant de votre CPF ne suffit pas à financer la formation, il peut être mobilisé en complément d'un financement Pôle Emploi

Financement complet

- créez votre compte
- remplissez et envoyez le formulaire de demande de mobilisation de votre CPF



Attention, le dossier doit être envoyé minimum 11 jours avant l'entrée en formation

Attention, plusieurs démarches sont nécessaires et la durée de validité de chacune est limitée.

AIF - Les personnes concernées

- Les demandeur.se.s d'emploi inscrits à Pôle Emploi (avec ou sans indemnités)
- Les personnes en accompagnement Contrat de Reclassement Professionnel (CRP)
- Les personnes en Contrat de Transition Professionnelle (CTP)
- Les personnes en Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)

- Les formations concernées

Toutes les formations validées dans le cadre de votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Vous devez motiver votre démarche de formation et indiquer son aspect nécessaire à la viabilisation économique de votre activité.

Contactez Écopia au 09 51 95 91 30 ou formations@ecopia.fr pour qu'un membre de notre équipe puisse vous accompagner à la réalisation de votre lettre de motivation.

Démarches

1. indiquez à Écopia que vous souhaitez solliciter une prise en charge financière de la formation par Pôle Emploi et transmettez par mail :

- votre indentifiant

- le nom, prénom, mail de votre conseiller.ère

- l'agence auprès de laquelle vous êtes inscrit.e

2. Ecopia envoie le devis à Pôle Emploi via la plateforme dédiée.

3. motivez votre démarche auprès de votre conseiller.ère



retour au
sommaire



MonCompteFormation

- demandez le lien à Écopia pour vérifier le financement possible de la formation
- allez sur le lien et vérifiez si le montant de votre CPF peut financer la formation.

CPF

Financement partiel

- si le montant de votre CPF ne suffit pas à financer la formation, il peut être mobiliser en complément d'un financement personnelle (suivre la démarche du financement complet)

financement possible

Financement complet

- créez votre compte
- remplissez et envoyez le formulaire de demande de mobilisation de votre CPF



Attention, le dossier doit être envoyé minimum 11 jours avant l'entrée en formation
Attention, plusieurs démarches sont nécessaires et la durée de validité de chacune est limitée.

Salarié.e

Plan de formation interne

Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux

Employeur

AFDAS

Fond d'Assurance Formation (FAF) du Commerce, de l'Industrie et des Services

AFDAS

OPCO
Opérateurs de
Compétences



des OPCO
spécifiques par
secteur

UNIFORMATION

Fond d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale

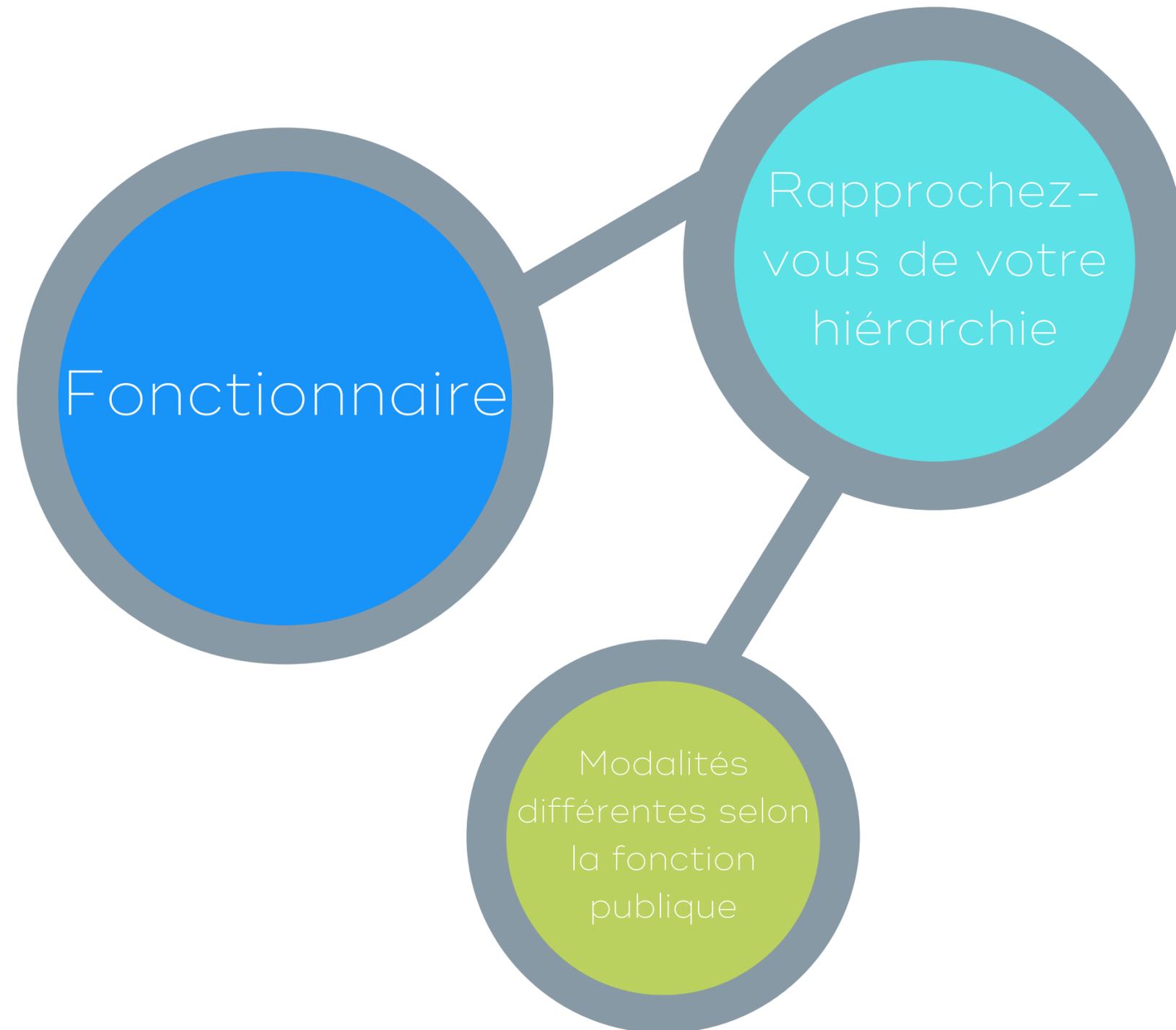
UNIFORMATION

Pour trouver votre OPCO, munissez-vous de votre code NAF / APE et allez sur OPCO.fr



retour au sommaire







Toute l'équipe d'ÉCOPIA est disponible pour vous accompagner dans votre projet de formation professionnelle, n'hésitez pas à nous contacter!

09 51 95 91 30

formations@ecopia.fr

